

Tu penses être victime d'un acte criminel?

Voie de fait

ex.: un individu te donne un coup dans le ventre.

Menace

ex.: une personne te dit :« Je vais te casser la gueule! »

Harcèlement

ex.: ton ex-copain accepte mal la rupture; il te suit constamment partout et te téléphone sans arrêt malgré le fait que tu lui aies demandé d'arrêter.

Infraction à caractère sexuel

ex.: un individu pose des gestes sexuels sur ta personne contre ta volonté.

Méfait

ex.: une personne casse des fenêtres avec des roches.

Il est normal que tu vives

PEUR
CAUCHEMARS
FLASH-BACKS
DIFFICULTÉ À TE
CONCENTRER



Qu'est-ce que tu peux faire?

- Le plus important, c'est de ne pas rester seul. Parles-en à quelqu'un de ton entourage, ou à toute autre personne en qui tu as confiance :
 - Tes amis
 - Tes parents
 - Le personnel de l'école
- Que ce soit toi la victime, ou quelqu'un que tu connais, il est important d'aller chercher de l'aide pour que la situation cesse.



Tu peux aussi contacter différents organismes :

CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels)

- accueil, support et écoute
- soutien et accompagnement de la victime dans ses démarches (système judiciaire, école, CSSS, psychologue)

Services de police

Pourquoi porter plainte?

- pour assurer ta sécurité
- pour faire cesser la situation
- pour veiller à la protection de la société

Centre jeunesse (Direction de la protection de la jeunesse)

Lorsque ta sécurité ou ton développement physique ou psychologique sont compromis, des intervenants du milieu peuvent t'aider.

CSSS (Centre de santé et de services sociaux)

Tu peux t'adresser au centre de santé et de services sociaux de ta localité pour recevoir de l'aide ou pour te renseigner sur les ressources disponibles dans ta région.

En parler
Dénoncer
Briser le silence

C'est en allant chercher de l'aide le plus rapidement que l'on s'en sort le plus facilement.



Références

CAVAC : 1 866 LE CAVAC (1-866-532-2822) www.cavac.qc.ca

Regroupement des CALACS : 1-877-717-5252 www.rqcalacs.qc.ca

Jeunesse J'Écoute : 1-800-668-6868 www.jeunessejecoute.ca

Tel-Jeunes : 1-800-263-2266 www.teljeunes.com

CSSS (info-santé et info-social) : 811

Urgence : 911

Justice
Québec 

Tu es victime?

EN PARLER
C'EST PAS UN
CRIME !



Dépliant à l'intention
des adolescents



CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler